

Plan de Travail Pluriannuel



Empowered lives.
Resilient nations.

Année de révision : 2017

Titre du projet : Appui technique aux programmes de transferts conditionnels

Numéro du projet : 00068002

Partenaire de réalisation : PNUD

Date de début : 1 juillet 2012

Date de fin : 31 décembre 2017

Date de réunion du CAP : 11 avril 2012

Brève description du projet

Depuis 2012, le PNUD travaille avec les Fonds d'Assistance Economiques et Sociale (FAES) pour donner un appui technique sur trois (3) axes : (i) appui à la mise en place d'un système de suivi/évaluation et de gestion de connaissances pour les programmes d'assistance sociale au FAES ; (ii) appui à la conception stratégique et opérationnelle des programmes de Cash Transferts ; (iii) appui au renforcement des capacités institutionnelles du FAES dans l'optique de la portée à l'échelle des programmes sociaux mis en œuvre par le FAES. En 2013, le PNUD a également fourni un appui technique sur le pilote du Registre Unique de Bénéficiaires (RUB) et a accompagné le Gouvernement dans la phase de préparation de sa mise en œuvre dans plusieurs zones. En 2014, les différents axes de cet appui ont été maintenus et renforcés, notamment pour ce qui est de la composante RUB, qui a été mis en œuvre dans les 3 premières zones identifiées comme prioritaires par le Gouvernement.

En 2016, le PNUD a complété les programmes de transferts de cash par des interventions dans le domaine de l'analyse et le suivi du développement socio-économique, visant une meilleure compréhension de la pauvreté en Haïti et par conséquent, un meilleur ciblage des interventions sociales. En ce sens une étude de la pauvreté multidimensionnelle a été menée dans les zones de Tabarre et Cite Soleil en collaboration avec UOPES. Sous cet axe d'intervention, toujours en collaboration avec UOPES, le PNUD compte assurer la diffusion des résultats de l'étude PM et définir une stratégie pour la promotion d'une vision multidimensionnelle en Haïti se basant sur les résultats de l'étude de la PM.

Effet contribuant au projet (PNUAD/DPP, DPR ou DPM) :

La population, particulièrement les plus vulnérables, a un accès équitable aux moyens de subsistance, aux emplois décents et verts, et aux ressources productives, pour réduire la pauvreté sous toutes ses formes, dans un environnement socio-économique et culturel favorable et inclusif

Produit(s) indicatif(s) : Les options disponibles pour une protection sociale inclusive et durable sont opérationnelles et soutenues..

Total des ressources nécessaires :

2,631,463.55

Total des ressources allouées :

TRAC du PNUD : 1,665,863.22

DGTTF Anticorrupt for Deffect (20019): 20,000

Programme Cost Sharing (30000): 149,581.34

Programmer Cost Sharing Gov1 (30071) 796,018.99

Lu et approuvé par (signatures) :

Programme des Nations Unies pour le développement

Ministère de la Planification et de la Coopération externe

Yvonne HELLE
Directrice Principale



Avioi FLEURANT
Ministre de la Planification et de la Coopération externe



Date : 18/12/2017

Date :

I. RESULTS FRAMEWORK¹

Effet visé, comme indiqué dans le Cadre de ressources et de résultats du programme national [ou mondial/régional] /PNUAD :

La population, particulièrement les plus vulnérables, a un accès équitable aux moyens de subsistance, aux emplois décents et verts, et aux ressources productives pour réduire la pauvreté sous toutes ses formes, dans un environnement socio-économique et culturel favorable et inclusif

Indicateurs d'effets, comme spécifiés dans le Cadre de ressources et de résultats du programme national [ou mondial/régional], comprenant les baselines et cibles :

- Taux d'emplois (formels et informels), ventilés par secteur et sous-secteur, sexe, âge et groupes exclus, et par catégories de salaires, le cas échéant

Niveau de référence : UNSDF

Cible : UNSDF

- Pourcentage de la population qui a accès à des régimes sociaux contributifs et non contributifs de prestations sociales, par sexe

Niveau de référence : UNSDF

Cible : UNSDF

Produit(s) applicable(s) du Plan stratégique du PNUD : Résultat 7.3. Les plans de développement nationaux visant à lutter contre la pauvreté et les inégalités sont clairs et résilients aux risques

Titre du projet et numéro du projet dans ATLAS : 0068002

[illegible]

PLAN DE TRAVAIL PLURIANNUEL ³⁴

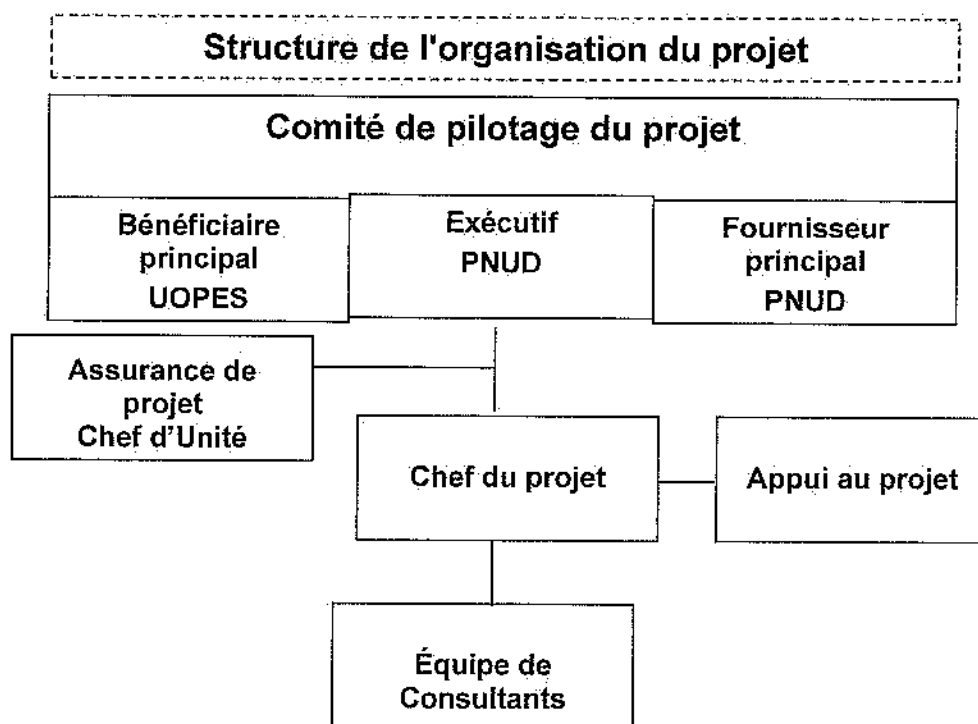
Tous les coûts programmables et opérationnels escomptés pour appuyer le projet, notamment les dispositions de soutien quant à l'efficacité du développement et la mise en œuvre, doivent être identifiés, estimés et chiffrés en détails dans le budget du projet, sous la(les) produit(s) concerné(s). Il s'agit notamment d'activités qui appuient directement le projet, telles que la communication, les ressources humaines, l'achat, les finances, l'audit, le conseil en matière de politiques, l'assurance qualité, les rapports, la gestion, etc. Tous les services qui sont directement liés au projet doivent apparaître de manière transparente dans le document du projet.

PRODUITS ATTENDUS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Dépenses 2016 et années préalables	Budget prévu par année				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PRÉVU			
			2017	2018	2019	2020		Source de financement	Description du budget		
Produit 1 : le Gouvernement d'Haiti est appuyé techniquement pour la formulation et la mise en œuvre de programmes de transferts conditionnels d'espèces sensibles au genre	Activité 5 : Outils d'analyse et de suivi du développement socio-économique sensibles au genre en appui à la planification nationale et le ciblage des politiques et programmes mis à jour										
	Action 5.1 : Transfert des données du RUB au FAES		5,000				PNUD	04000	71200		5 00
	Action 5.2 : Edition, Impression et lancement de l'étude sur la pauvreté multidimensionnelle		20,000				PNUD	04000	74200		20 00
	Action 5.3 : Traduction, impression, livraison et diffusion du rapport régional de développement humain, du rapport pour la caraïbe de développement humain et de leurs résumés exécutifs		25,000				PNUD	04000	74200		25 00
	Action 5.4 : Achat et transfert de matériel à l'UOPES		10,000				PNUD	04000	72200		0,00 00
	SUIVI										
	Sous-total pour le produit 1										
Évaluation (le cas échéant)											
Appui général à la gestion											
TOTAL		2,571,463.55	60,000							2,631,463.55	

³ Les définitions et classifications des coûts pour que les coûts relatifs au programme et à l'efficacité du développement soient prélevés sur le projet sont établies dans la décision DP/2010/32 du Ccm: il exécutif.

⁴ Les changements apportés au budget d'un projet qui affectent la portée (produits), la date de finalisation, ou les coûts estimés totaux du projet nécessitent une révision budgétaire formelle qui doit être signée par le comité de pilotage du projet. Dans les autres cas, seul le directeur de programme du PNUD peut signer la modification, à condition que les autres signataires n'y opposent aucune objection. Cette procédure peut être appliquée, par exemple, lorsque le but de la modification consiste uniquement à rééchelonner les activités entre les années.

II. GOUVERNANCE ET DISPOSITIONS EN MATIERE DE GESTION



ROLES ET RESPONSABILITES DANS LE CADRE DU PROJET

Comité du projet

Le Comité de projet représente le groupe responsable des décisions relatives à l'orientation d'un projet en général, et lorsque des directives sont sollicitées par le Chef de projet, y compris l'approbation des révisions.

Chef de projet

Le/la Chef de projet est responsable de la gestion du projet au quotidien et à plein temps. Sa responsabilité principale est la production des résultats escomptés par le projet et décrits dans le document de projet, selon les normes de qualité requises, et en prenant en compte les spécificités et contraintes de temps et de coûts imparties.

Le/la Chef de projet travaille sous l'autorité du comité de projet et selon les normes établies par ce comité.

Le/la Chef de projet du projet assurera les fonctions suivantes :

- Planification : élaborer les plans de travail annuel du projet, conformément aux activités prévues dans le cadre de résultats et de ressources du document de projet et en étroite collaboration avec le PNUD.
- Gestion du projet : Assurer la mise en œuvre efficace des activités, en respectant les normes de qualité imparties.
- Gestion financière : Assurer le suivi des aspects financiers et budgétaires du projet

Assurance du projet

La fonction d'Assurance du projet relève de la responsabilité de chaque membre du Comité de projet, mais peut être déléguée.

La fonction d'Assurance du projet soutient le Comité de projet en exécutant des fonctions objectives et indépendantes de contrôle et de suivi. Pendant le processus de mise en œuvre d'un projet, cette fonction assure la gestion et la réalisation des étapes importantes appropriées⁵. Dans le cas de ce projet, l'assurance du projet sera prise en charge par un(e) chargé(e) de programme du PNUD.

Support du projet

Le rôle de support au projet fournit au/à la Chef de projet un appui d'administration et de gestion, tel que requis par les besoins du projet ou du Chef de projet.

Un(e) assistant(e) pourra être recruté(e) pour assumer cette fonction.

III. CADRE GENERAL DE SUIVI ET EVALUATION DU PROJET

1. Modalités de suivi

En accord avec les règles et procédures du Guide de l'utilisateur du PNUD, le projet devra être suivi selon les modalités suivantes:

a. Rapports obligatoires soumis par le/la Chef de projet

- i. Un rapport trimestriel élaboré sur la base d'une revue trimestrielle permettra d'enregistrer les progrès du projet en vue de la réalisation des résultats attendus. Cette revue s'effectuera selon les critères et les méthodes de qualité prévus dans le format de Gestion de la Qualité ci-dessous.
- ii. Un rapport de revue annuelle devra être élaboré par le/a Chef de projet et partagé avec le Comité de projet et les Comité des Résultats. Le rapport annuel devra être préparé sur la base

⁵ Il est nécessaire de séparer les fonctions d'appui au projet et d'Assurance du projet, afin de maintenir l'indépendance du contrôle qualité élaborée par l'Assurance du projet.

résultats attendus.

b. Outils de suivi à disposition du/de la Chef de projet

- i. Un Journal des Problèmes devra être élaboré et mis à jour par le/la Chef de projet afin de faciliter le suivi et la résolution des problèmes éventuels, ou de toute action de contrôle du changement.
- ii. Sur la base de l'analyse de risque initiale un journal des risques devra être élaboré et mis à jour régulièrement suite à la revue de l'environnement externe dont certains changements pourraient affecter la mise en œuvre du projet.
- iii. Un Journal des enseignements tirés devra aussi être élaboré et mis à jour régulièrement en vue d'assurer un apprentissage continu et d'encourager les adaptations nécessaires au sein du projet, et afin de faciliter l'élaboration du rapport des Enseignements tirés en fin de projet.

c. - Suivi effectué par l'Assurance du projet

- i. Les journaux des risques et problèmes devront être mis à jour dans Atlas par l'Assurance du projet sur une base trimestrielle.
- ii. Les informations contenues dans le rapport trimestriel soumis par le Chef de projet devront être saisies dans Atlas à la fin de chaque trimestre.
- iii. Sur la base des informations saisies dans Atlas, un rapport trimestriel sera présenté au Comité du projet par l'Assurance du projet.
- iv. Le Plan de suivi devra être mis à jour régulièrement dans Atlas afin d'enregistrer les actions de suivi majeures.

d. Suivi effectué par le Comité de projet

- i. Revue Annuelle : sur la base du rapport annuel mentionné ci-dessus, une revue annuelle doit avoir lieu. Elle doit être menée par le Comité de Projet et les principales parties prenantes du projet doivent y participer. Elle s'attache à évaluer les progrès du projet et sa contribution aux produits prévus, tout en assurant que cet avancement permet au projet de rester dans les résultats plus généraux de développement du CPAP. Cette revue doit être organisée par le/la Chef de projet pendant le 4ème trimestre de l'année, ou juste après, afin de mesurer la performance du projet et discuter du Plan de Travail Annuel pour l'année suivante. Dans la dernière année du projet, cette revue devra constituer une évaluation finale.
- ii. Le Comité de projet peut aussi être sollicité pour tout dépassement du seuil de tolérance par rapport au plan du projet (budget, activités, produits, autres), aggravation d'un risques ou émergence d'un problème majeur.

2. Evaluation

Mentionner ici les évaluations prévues pour ce projet ou dans d'autres évaluations (outcomes/transversales/thématiques...)

ANNEXE 1 – JOURNAL DES RISQUES

#	Description	Catégorie du risque	Impact & Probabilité	Actions proposées/ Solution de gestion	Auteur	Date d'identification	Propriétaire	Statut	Dernière mise à jour
1	Manque d'appropriation des programmes « cash transfert » par les autorités locales et autres parties prenantes	Politique	L'institutionnalisation et la pérennité du programme est affectée. P=3 I=4	Consultations continues avec toutes les parties prenantes dont le MAST et le FAES en collaboration avec les partenaires travaillant dans la Protection sociale	Chef de projet	Avril 2012	Chef de projet	Stable	Décembre 2016
2	La mise en œuvre du RUB dans les zones prioritaires est compromise à cause du manque de fonds	Financier	La mise en œuvre du projet est affectée. P=3 I=5	Mobilisation de ressources continue auprès des bailleurs et inclusion du RUB dans le TAP	Chef de projet	Février 2015	Chef de projet	En aggravation	Décembre 2016
3	Existence de base de données de bénéficiaires multiples et incohérentes	Opérationnel	La durabilité du programme est affectée. P=4 I=4	Développement d'une stratégie d'interopérabilité des plateformes de données	Chef de projet	Avril 2012	Chef de projet	Stable	Décembre 2016

ANNEXE 2 - PLAN D'ACHATS

Data to be provided/completed by Programme/Project													
#	Project name	Project ID	Type of supply	High level categorization	Description of goods, services or works	Unit of Measure	Quantity /Duration	Estimated unit Price in USD	Estimated Total Price in USD	Available budget in USD	Estimated completion of Activity	Responsible authorities	Comments
1	CCT	83446	IC	X	Consultation pour transfert des données du RUB au FAES	1	1 mois		5,000	5,000	Aout 2017	Barbara Calixte	
2	CCT	83446	Printing	X	Traduction, impression livraison et diffusion du rapport régional de développement humain, du rapport pour la caraïbe de développement humain et de leur résumés exécutifs	1	2000	15	26,000	25,000	Aout 2017	Barbara Calixte	
3	CCT	83446	Printing	X	Edition, impression Impression et lancement de l'étude sur la pauvreté multidimensionnelle	1	500	10	20,000	20,000	Novembre 2017	Barbara Calixte	
4	CCT	83446	Achat	X	Achat de matériel pour l'UOPES	1	1 mois		10,000	10,000	Octobre 2017	Barbara Calixte	

Unité Réduction de la Pauvreté

Plan de travail du projet Appui technique au programme de transferts conditionnels, année 2017

Award n° / project ID n°00068002

Page 8 sur 15

ANNEXE 3 - PLAN DE RECRUTEMENT

UNITE:

NOM DU PROJET:

PROJECT ID:

#	Titre du poste	Type de contrat (SC, FTA, TA)	TDR suivant format disponible (oui/non)	Durée du contrat (mois)	Titre du Superviseur	Date désirée d'entrée en fonction	Niveau du poste	Cout Pro forma annuel	Code Atlas à débiter										Act vi Nam		
									GL Unit	Acct	Description	Oper. Unit	Fund	Donor	Dept	Impl. Agent	BU	Project		Activity	
	None	None	None	None	None	None	None	None	None	None	None	None	None	None	None	None	None	None	None	None	None

Durée min / max des contrats		
Durée minimale	pour	6 mois
SC		
Durée minimale	pour	12 mois
FTA		
Durée maximale	pour	364 jours prolongation exceptionnelle
TA		
Durée maximale IC		XX?

Délais de recrutement	
SC	53 jours
FTA	66 jours
TA	66 jours
SSA	11 à 41 jours

Ce tableau est rempli à titre d'exemple

[illegible]

ANNEXE 5 – MATRICE DE SUIVI DU PROJET

Ce tableau est rempli à titre d'exemple

Résultats escomptés	Indicateurs	Suivi et évaluation avec méthodes de collecte de données	Calendrier et fréquence	Responsabilités	Moyens de vérification : source et type de données	Ressources	Risques
Produit : Gouvernement d'Haïti est appuyé techniquement pour la formulation et la mise en œuvre de programmes de transferts conditionnels d'espèces sensibles au genre	1.1 Nombre de base de données transféré par le PNUD AU FAES	Rencontres de discussions avec la contrepartie nationale	Mi-parcours du projet	Chef de projet	Rapports de projet	Budget pour mission d'évaluation sur le terrain	Mission budgétisées restrictions mouvement...
	1.2 Nombre de rapports sur l'étude IPM imprimés et diffusés.	Rencontres de discussions avec la contrepartie nationale	Mi-parcours du projet	Chef de projet	Rapports de projet	Budget pour mission d'évaluation sur le terrain	Mission budgétisées restrictions mouvement...
	1.3 Nombre de rapport régional de développement humain imprimés et diffusés.	Rencontres de discussions avec la contrepartie nationale	Mi-parcours du projet	Chef de projet	Rapports de projet	Budget pour mission d'évaluation sur le terrain	Mission budgétisées restrictions mouvement...
	1.4 Montant des matériels transmis à l'UOPES	Rencontres de discussions avec la contrepartie nationale	Mi-parcours du projet	Chef de projet	Rapports de projet	Budget pour mission d'évaluation sur le terrain	Mission budgétisées restrictions mouvement...

ANNEXE 6B – LISTE DE CONTROLE REVISEE POUR L'APPLICATION DU MARQUEUR DU GENRE DU PNUD: MISE EN ŒUVRE / CLOTURE DU PROJET

Critères		✓	Valeur du Point	Points Totaux	Preuves / Observations
1. Dépenses	Plus de 40% des ressources pour cet extrant ont été dépensées pour des activités qui répondent aux contraintes / opportunités basées sur le genre.		3		
	Entre 15% et 40% des ressources pour cet extrant ont été dépensées pour des activités qui répondent aux contraintes / opportunités basées sur le genre.		2		
	Moins de 15% des ressources pour cet extrant ont été dépensées pour des activités qui répondent aux contraintes / opportunités basées sur le genre.		1	1	
	Aucune ressource pour cet extrant n'a été dépensée pour des activités répondent aux contraintes / opportunités basées sur le genre.		0		
2. Expertise en ES	Des organisations et / ou des réseaux qui se concentrent sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont activement participé (en tant que parties prenantes et/ou en tant que partenaires) dans la mise en œuvre de cet extrant.		1		
	Un point focal pour l'égalité des sexes a été activement impliqué pour assurer l'intégration de l'égalité des sexes à travers la mise en œuvre de cet extrant.		1	1	
	Le/La spécialiste en égalité des sexes du bureau-pays a activement participé dans le suivi et l'évaluation des résultats pour cet extrant.		1		
	Les experts en égalité des sexes n'ont pas participé dans la mise en œuvre, le suivi ou l'évaluation de cet extrant.		0		
3. Résultats	Les résultats en matière d'égalité des sexes ont été obtenus pour cet extrant dans un ou plusieurs des domaines d'intervention ⁶ suivants : 1. Amélioration des droits des femmes et/ou des filles ; 2. Diminution des inégalités entre les femmes et les hommes dans l'accès aux et le contrôle des ressources et des avantages du développement ; 3. Une participation plus équitable des femmes et des hommes dans la prise de décision et de leadership ; 4. Réduction de la discrimination dans les croyances, les perceptions et les normes sociales sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons.		1		
	Il existe des preuves solides pour démontrer les résultats de l'égalité des sexes obtenus dans le cadre de cet extrant (les indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs pour cet extrant démontrent le changement).		1	0	
	La portée des résultats en matière d'égalité des sexes pour cet extrant est significative. Par exemple : • Un grand nombre de femmes et/ou d'hommes bénéficient des résultats ; • Une proportion égale des femmes et des hommes bénéficient des résultats ; • Une amélioration significative de la politique ou de la capacité institutionnelle en matière d'égalité des sexes a été atteinte.		1		

⁶ Pour une description complète des quatre dimensions de résultats pour l'égalité des sexes et des exemples, voir la Tipsheet # 1 : Résultats pour l'égalité des sexes.

Les résultats d'égalité des sexes n'ont pas été atteints pour cet extrant.					0	
TOTAL VALEUR DE POINTS						
NOTE DE MARQUER DU GENRE						
9+ points = GEN 3 6 - 9 points = GEN 2 3 - 6 points = GEN 1 0 - 3 points = GEN 0						

ANNEXE 7 – FICHES DE PLANIFICATION DES ACTIVITES⁷

Cette fiche est pré remplie à titre d'exemple

PRODUIT 1: Le Gouvernement d'Haïti est appuyé techniquement pour la formulation et la mise en œuvre de programmes de transferts conditionnels d'espèces sensibles au genre			
Activité 5	Outils d'analyse et de suivi du développement socio-économique sensibles au genre en appui à la planification nationale et le ciblage des politiques et programmes mis à jour		
Description de la mise en œuvre de l'activité	Action 5.1 : Mise à jour, révision et diffusion de l'étude méthodologique de la Pauvreté multidimensionnelle en Haïti (Lettre d'accord avec UOPES, Carte de PM)		
	Action 5.2 : Diffusion de l'étude de pauvreté multidimensionnelle et du rapport régional et pour la Caraïbe de développement humain		
Date de début : juillet 2012		Date de fin : Décembre 2017	
Tâches prévues et dates escomptées de réalisation		Budget prévu et Atlas code	
• Consultation pour le transfert des données du RUB au FAES		71200	5,000 US\$
• Traduction, impression et livraison du rapport régional de développement humain, du rapport pour la Caraïbe de développement humain et de leurs résumés exécutifs		74200	25,000 US\$
• Edition, Impression et lancement de l'étude sur la pauvreté multidimensionnelle		74200	20,000 US\$
Achat et transfert de matériel à l'UOPES		72200	10,000 US\$
Résultats attendus (qualitatif ou quantitatif)			
Diffusion de l'Etude réalisée dans les temps			
Diffusion de l'étude et Contenu de la formation des cadres correspond aux TDR			
Méthode de contrôle et date prévue (Moyens de vérification)			
Réunion de revue des modules de formation et du document d'étude à la livraison / Février 2017 organisée par l'équipe du projet et le consultant. La présence du PNUD serait appréciée.			
Bénéficiaire de l'activité			
Unité Réduction de la Pauvreté PNUD + UOPES			

⁷ Seuls les titres en rouge ne sont pas requis dans le module Activités de ATLAS.

Unité Réduction de la Pauvreté

Plan de travail du projet Appui technique au programme de transferts conditionnels, année 2017

Award n° / project ID n°00068002

Page 15 sur 15